



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion restreinte du : **Mercredi 20 novembre 2024**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – FOOT ENTREPRISE SAMEDI MATIN

Tour de cadrage à jouer le 07/12/2024

Le tirage au sort du tour de cadrage a été effectué par MM. OLIVEAU et LACOUR.

Liste des matchs consultables sur le site internet de la ligue. <https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=431828&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Désignation d'un arbitre officiel à la charge des 2 clubs par moitié.

Ci-dessous le calendrier :

- Tour cadrage : le 07/12/2024
- 1/4 de Finale : le 15/02/2025
- 1/2 Finale : le 29/03/2025
- Finale 10/05/2025

FOOT ENTREPRISE SAMEDI MATIN – PHASE 2

La phase 2 comportera deux niveaux (R1 et R2) composée de 7 équipes chacun.

La division R1 sera composée des équipes classées aux 3 premières places de chaque groupe de la phase 1 et du meilleur 4^{ème} des 2 groupes de la phase 1.

La division R2 sera composée du moins bon 4^{ème} des 2 groupes de la phase 1 et des équipes classées de la 5^{ème} à la 7^{ème} place de chaque groupe de la phase 1.

La Commission a défini le calendrier de la phase 2 qui comportera 14 journées en match aller / retour. Celui-ci sera transmis à tous les clubs.

1^{ère} journée le 14/12/2024.

Dernière journée le 24/06/2025.